

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Brigitte ROYER et Monsieur Denis DUCHAMP, Conseillers départementaux du canton de SARRAS, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 6 juin :**

Au titre du soutien aux structures culturelles du territoire, une subvention de 4 000 € est attribuée à la Compagnie La Tournoyante de Charnas.

Pré-affectation de crédits dans le cadre de l'appel à projets « Ardèche Durable 2017 » pour l'acquisition d'un véhicule électrique à la commune d'Andance : 3 600 €